

## FAQ

Depuis près de 10 ans que nous travaillons dans les séjours linguistiques, nous avons noté que de nombreuses questions revenaient régulièrement de la part de nos clients. Nous avons donc décidé de créer ce document pour répondre à vos questions les plus courantes. Bien sûr, si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous consulter, nous serons ravies d'y répondre !

### ***Qui sont vos familles hôtesse?***

Nos familles hôtesse sont avant tout des gens de langue maternelle anglaise, anglais, écossais, irlandais, américains (...) que nous avons recruté car ils correspondent à nos critères et nos valeurs. Ce sont des couples, des familles avec jeunes enfants, avec des adolescents. Sur le plan socio-économique, leurs profils sont très variés : cela peut aller d'un couple très aisé ayant une maison en France, une autre en Angleterre, et passant la moitié de leur temps sur la France jusqu'à la famille ayant toujours rêvé de vivre en France, ou encore tenant une chambre d'hôte. Nous n'avons pas de profil type et ne souhaitons pas en avoir. Nous ne recrutons absolument pas uniquement sur des valeurs financières, mais bien au-delà, sur la convivialité que propose la famille, sur leur esprit d'ouverture, sur leur capacité à prodiguer un enseignement de qualité, sur leur motivation de partage.

### ***Comment vérifiez-vous vos familles hôtesse?***

Nous sommes enregistrés auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports (désormais appelé « Direction Départementale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports»). Pour avoir droit d'être enregistré, nous avons dû prouver que notre fonctionnement, nos critères de recrutement, notre suivi avant, pendant et après le séjour était de qualité. Il a fallu également leur détailler notre projet pédagogique. Ceci est bien sûr votre première garantie de sérieux de notre organisme. Mais ceci n'en est que le début. Lorsque nous recrutons une famille hôtesse, nous leur demandons tout d'abord tout un dossier administratif, qui passe par la vérification de leur casier judiciaire, une lettre de motivation, la vérification des assurances (...). Quand cette première étape est validée, nous allons sur place pour les rencontrer, visiter leur maison, confirmer leur motivation et vérifier que les critères imposés par le Ministère sont bien respectés. Mais, au-delà de toutes ces obligations, nous sommes avant tout des mamans et nous ne retenons les familles que si, une fois la visite effectuée, nous pourrions y laisser nos propres enfants. Dans le moindre doute, nous préférons dire non.

### ***Ne parlent-ils qu'en anglais ?***

Les familles hôtesse sont de langue maternelle anglaise et, pour une grande majorité, ne parlent que très peu le français. Nous leur demandons de ne parler qu'en anglais, mais leur permettons malgré tout le recours au français quand un enfant a un peu de nostalgie, pour le réconforter et lui permettre de passer un meilleur séjour. Dans le cas d'un étudiant qui a un niveau très bas en anglais et suite à la demande des parents, il nous est déjà arrivé de le placer au sein d'une famille hôtesse qui parlait le français, en donnant des indications très claires aussi bien à l'étudiant qu'à la famille hôtesse quant à l'utilisation du français

### ***Les enfants ne s'ennuient pas pendant le séjour ?***

Nos séjours sont créés pour que les enfants aient un planning bien rempli chaque jour, entre cours d'anglais, activités et vie de famille. Mais il nous semble également important de laisser quelques plages de libre pour que la famille hôtesse puisse tisser des liens plus naturels en proposant des activités « non planifiées » en pouvant ainsi s'adapter au caractère et au rythme de vie de chaque enfant.

### ***Mon enfant va-t-il se plaire dans une famille sans enfant?***

Nous avons eu, au cours de ces 10 années de séjours, des étudiants ravis de leur séjour au sein de familles sans enfant, qui se mettent en quatre pour que les étudiants repartent avec des étoiles plein les yeux. Bien sûr, dans la grande majorité des séjours où il y a des enfants dans la famille c'est le même cas. Mais, malheureusement, nous avons eu aussi des cas où l'étudiant ne s'entendait que difficilement avec l'adolescent de la famille et où on en a retiré la conclusion qu'un séjour au sein d'une famille sans enfant peut être d'aussi bonne qualité qu'au sein d'une famille avec enfant. Un

séjour en immersion reste avant tout basé sur des relations humaines, peut-être même avant l'apprentissage linguistique, et ce qu'il y a de bien c'est que

### ***Et si le séjour ne se passe pas bien ?***

Les séjours que nous proposons peuvent être un peu déstabilisants pour les enfants, d'autant plus quand ils ne sont jamais partis seuls. Même si la famille fait son maximum pour que le jeune se plaise chez eux, il peut arriver qu'il ait un petit coup de blues. Dans ces cas-là, il ne faut surtout pas qu'il le garde pour lui. Il faut en premier lieu en parler à la famille hôte. S'il a du mal à leur parler, il peut toujours contacter notre Directrice, Samantha Boimare, qui reste à sa disposition pendant tout le temps du séjour en cas de problème, ou simplement pour parler avec l'étudiant de quelque chose qui ne lui plairait pas. Pour que votre enfant puisse s'immerger au sein de sa nouvelle famille, il est important de le laisser vivre son expérience sans trop intervenir. Entendre ses parents et ses proches trop souvent au téléphone ne fait, bien souvent, qu'accentuer la « nostalgie » qu'il pourrait ressentir et ralentir d'autant son intégration à son nouvel environnement.

### ***Comment effectuez-vous le suivi des familles et des séjours ?***

Une fois la famille sélectionnée, nous sommes en lien régulier avec elle. Nous les formons à nos méthodes, basée sur notre expérience des séjours, les guidons pour accueillir au mieux les étudiants, savoir s'adapter à l'âge et au niveau de chacun. Pendant les séjours, nous contactons la famille hôte pour voir si tout se passe bien et sommes là pour les conseiller en cas de questionnement ou de problème. Après le séjour, un questionnaire de satisfaction est systématiquement envoyé à la famille hôte et débriefé ensuite avec toute l'équipe. Nous ne travaillons qu'avec les familles hôtes dont les questionnaires de satisfaction remplissent nos attentes.

### ***Les familles hôtes sont-elles rémunérées pour faire ces séjours ?***

Oui, et cela est tout à fait normal. Accueillir un jeune au sein de sa famille n'est pas si facile que ce que l'on peut imaginer. Nous demandons un réel investissement de la part de nos familles hôtes. Nous les formons à nos méthodes pédagogiques, les formons à l'aspect psychologique de l'accueil d'un jeune qui parfois ne parle pas anglais et pour qui ce genre de séjour n'est peut-être pas si évident que cela ! Nos familles hôtes ne font en aucun cas ces séjours pour en vivre, d'ailleurs elle ne pourrait pas vivre que de cette activité, mais il nous semble normal de les dédommager pour le temps et l'investissement passé. Elles mettent véritablement leur vie de famille entre parenthèses pendant le temps du séjour, se consacrent à faire de ce séjour un séjour convivial, intéressant, enrichissant sur le plan linguistique et cela demande beaucoup de temps. Mais, il ne faut pas oublier qu'au-delà de l'aspect financier, les familles hôtes adorent le fait de recevoir des jeunes français chez eux, de leur enseigner l'anglais, de leur faire connaître et aimer leurs traditions, d'apprendre des choses sur la culture française, de rencontrer de nouvelles personnes. C'est avant tout cela qui les motive !

### ***Qu'attendez-vous des parents ?***

Il est très important que les parents nous signalent tout ce qui pourrait être important pour le bon déroulement du séjour : prise de médicaments, enfant particulièrement timide ou n'étant jamais parti de chez lui, régime alimentaire, peur du noir, insomnie (...) car ce sont tous ces petits détails qui comptent pour le bon déroulement d'un séjour.

### ***Qu'attendez-vous des enfants ?***

Chaque enfant doit essayer de faire le maximum d'efforts pour communiquer, échanger avec les membres de la famille et participer à leur vie de tous les jours : partager les activités, regarder la télévision, etc. Il ne doit pas hésiter à poser des questions quand il ne comprend pas, ne pas hésiter à faire répéter.

### ***Les enfants doivent-ils prendre de l'argent de poche avec eux ?***

Les enfants n'ont normalement pas besoin d'argent de poche pendant le séjour, tout étant compris dans notre tarif. Toutefois, si les parents le souhaitent, ils peuvent donner à l'enfant autour de 15€ pour des éventuelles dépenses personnelles.

***Les enfants doivent-ils avoir avec eux leurs papiers d'identité ?***

Ceci n'est absolument pas obligatoire, mais les parents peuvent néanmoins donner une copie de la pièce d'identité ainsi que le numéro de sécurité sociale ainsi que le médecin traitant dans la valise de leur enfant.

***Utilisation du téléphone ?***

Si l'enfant n'a pas son propre téléphone portable, il peut demander à la famille hôte de téléphoner à sa famille. Si la famille hôte a un accès Internet, l'étudiant peut également envoyer un mail à sa famille. Si l'enfant a son propre téléphone portable, il devra se conformer aux règles en vigueur au sein de la famille hôte pour l'utilisation de son téléphone. Il est toutefois demandé à l'enfant de n'utiliser que de manière ponctuelle le téléphone ou les sms, simplement pour envoyer un petit mot, au cours du séjour, pour dire à sa famille que tout va bien. D'expérience, il est conseillé à l'enfant de couper vraiment le pont avec sa famille le temps du séjour, ainsi il profitera vraiment de son séjour et s'intégrera bien mieux au sein de sa famille hôte.